

L'opposition se déchire le maire compte les points

Une question de Robert Rolant sur le local mis à la disposition des élus de la liste de gauche a causé une vive réaction de Marc Orsatti... et les rires de la majorité municipale

Vous «êtes vraiment des petits ! M. Ségura, vous êtes un adepte des coups tordus ». Marc Orsatti n'a pas mâché ses mots envers Robert Rolant et Joseph Ségura lors du dernier conseil municipal. Après un conseil municipal très consensuel émaillé de votes à l'unanimité, c'est une question orale de l'opposant Robert Rolant (de la liste Segura) qui a mis le feu aux poudres, pour la plus grande joie des élus de la majorité municipale, trop heureux de voir l'opposition se déchirer ainsi. « Je suis surpris de la lecture des décisions faite par M. Mayen. Il n'a pas été question de la convention attribuant un local à M. Orsatti ⁽¹⁾. Monsieur le maire, vous n'avez pas répondu au courrier que nous vous avions adressé à ce sujet », a déclaré M. Rolant.



Les élus Marc Orsatti (PS) et Robert Rolant (liste Segura). (Photos archives Philippe Lambert)

« Vous êtes adepte de coups tordus »

« Peut-être que la mémoire vous fait défaut », lui a rétorqué le leader de la gauche laurentine. « En 2001, j'avais demandé un local comme peut-être le faire les groupes d'opposition. Je ne l'ai obtenu qu'en 2008. Lorsque la municipalité

a décidé de ne plus payer de loyer pour ce local, je me suis retrouvé avec mes cartons sans savoir quoi faire. J'aurais pu vous demander de m'héberger sur un de vos terrains. Si le local que la municipalité a mis à notre disposition vous gêne, ce n'est pas la peine de téléphoner tous les jours. La vérité, M. Rolant, c'est que vous ne pouvez pas me supporter depuis que vous n'êtes plus à la tête de la section du PS à Saint-Laurent et que vous avez été exclu du PS. »

« Je ne m'abaisserai pas à répondre à ces âneries », lui a répondu Robert Rolant.

« Vous avez votre local, Vous en avez besoin d'un autre ? Ce malheureux M. Orsatti n'en avait pas », a souri le maire.

« M. Ségura, vous n'avez pas demandé de local pour votre groupe », a repris Marc Orsatti. « Si », a répondu ce dernier. « Montrez-moi votre demande écrite », lui a lancé

Orsatti : « qu'ils arrêtent de s'en prendre à moi »

« En 2008, Joseph Ségura a envoyé un huissier pour certaines de nos affiches qui étaient restées sur des panneaux publics après la mise en place des panneaux spéciaux pour les élections », explique Marc Orsatti. « Elles avaient été collées avant. Toutes les listes avaient fait pareil. Mais les nôtres avaient sans doute été posées les dernières et elles n'avaient pas

été recouvertes. L'histoire de l'huissier, je ne l'ai apprise qu'il y a quelques semaines. Joseph Ségura a commencé par nier, puis il m'a expliqué qu'il s'en serait servi pour demander mon invalidation si nécessaire ».

« Si Joseph Ségura veut vraiment calmer le jeu, il faut que lui et Robert Rolant arrêtent de s'en prendre à moi. »

Marc Orsatti. « Vous êtes un adepte des coups tordus. Vous envoyez un huissier contrôler mes affiches pendant la campagne des municipales et vous ne me le dites même pas. Et vous n'avez pas remboursé vos colistiers. »

« Peut-on connaître le montant du loyer ? », a demandé Robert Rolant. « Il n'y en a pas », lui a répondu le maire.

« N'y voyez aucun rapport, mais je voudrais aussi vous parler de la déchetterie », a alors enchaîné Robert Rolant. Une allusion transparente à

Marc Orsatti, qui a préféré ne pas répondre.

Jusqu'aux questions orales, l'opposition ne s'était quasiment pas manifestée. Sauf Marc Orsatti à propos des dépenses et de l'endettement de la métropole. Il est vrai que l'ordre du jour ne comportait guère de sujets sensibles.

LAURENT QUILICI
lquilici.nm@gmail.com

1. La municipalité a mis un bureau des élus à la disposition du groupe Mieux vivre à Saint-Laurent, dans un local commercial acquis par la mairie place Saint-Antoine.

Nouvelle avance de 40000 euros pour le foot

■ Le conseil municipal a voté la **modification des garanties d'emprunt pour le financement de la construction de logements sociaux** boulevard Ossola et à la villa Émeraude route de Saint-Jeannet.

■ Il a voté une **subvention de 32800 euros pour l'association CREM** (Conseils ressources écoute médiation), afin de poursuivre des chantiers de jeunes que l'association La Clef ne peut plus

continuer dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale. La municipalité a expliqué « vouloir continuer cette action de prévention ».

■ Le conseil municipal a voté une **nouvelle avance sur subvention de 40000 euros au Stade laurentin football**. Il lui en avait déjà accordé une du même montant il y a un mois. « La commission des sports a donné son accord. Le nouveau président gère très bien le club », a as-

suré l'adjoint aux sports Gérard Bertany. « En 2013, il y a aura 23000 ou 25000 euros de dépenses en moins. Mais à son élection en 2012, le président actuel a été obligé de continuer ce que les anciens avaient fait. Or il était prévu 40000 euros de sponsoring qui ne sont jamais arrivés. »

La délibération prévoit que le montant définitif de la subvention 2013 sera déterminé lors du vote du budget primitif de la commune en mars.

■ **Le Stade laurentin natation a, lui, bénéficié d'une avance sur subvention de 10000 euros, et le Stade laurentin volley, de 15000 euros.** En raison des bons résultats de ces deux clubs qui se traduisent par des frais de transport supplémentaires.

■ **Les tarifs des séjours des écoliers laurentins dans les écoles départementales de neige ont été augmentés.** La part de la com-

mune passe de 9,15 euros à 9,30 euros par jour et par enfant, comme la part des familles et la part du conseil général.

■ Dans le cadre de l'appel à projets « Spécial ados », une **bourse de 600 euros a été attribuée à trois jeunes collégiennes**, Mélissa Ciccica, KIoé Dabenne et Salomé Pannada, pour réaliser avant novembre 2013 un reportage sur les activités sportives dans la commune.